

**DELIBERATION N°2024-25_037
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 28 novembre 2024

**10. Modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers 2025-2026 pour l'accès :
10.5 aux licences professionnelles en 60 ECTS.**

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 13	Suffrages exprimés : 22
Membres représentés : 9	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur les modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers 2025-2026 pour les licences professionnelles en 60 ECTS.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Les modalités d'admission, capacités d'accueil et calendriers 2025-2026 pour les licences professionnelles en 60 ECTS

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

Licence professionnelle en 60 crédits ECTS

Modalités d'admission, capacités d'accueil et calendrier pour l'accès dans les formations conduisant à la délivrance du diplôme de licence professionnelle en 60 crédits ECTS pour l'année universitaire 2025-2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles [L.612-3](#), [L.613-1](#), [R. 613-32](#) à [D. 613-50](#) ;

Vu l'[arrêté du 6 décembre 2019](#) portant réforme de la licence professionnelle, notamment ses articles 5 et 14 ;

Vu l'[arrêté du 1er septembre 2015](#) autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Etudes en France » ;

Vu le dossier de demande d'accréditation déposé par l'université de Besançon en vue de la délivrance de diplômes de licence professionnelle ;

Vu l'[arrêté du 12 juin 2024](#) accréditant l'université de Besançon en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Considérant qu'en application des dispositions susvisées, l'université a présenté un dossier de demande d'accréditation approuvé par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), sur la base duquel elle a été accréditée à la délivrance de diplômes de licence professionnelle.

Considérant que ce dossier de demande d'accréditation décrit notamment la place et l'articulation des parcours de licence professionnelle avec l'ensemble des formations délivrées par l'établissement dans le cycle licence, l'architecture de ces parcours et leur organisation pédagogique, les flux d'étudiants en réorientation et les dispositifs de passerelles le permettant, la nature des publics accueillis, ainsi que les capacités d'accueil de ces différents parcours de mentions de licence professionnelle.

Considérant qu'il revient à l'université de définir les modalités d'intégration des étudiants aux parcours types des mentions de licence professionnelle en 60 crédits ECTS, dans le respect de ce dossier d'accréditation et de la réglementation en vigueur.

Article 1. Capacité d'accueil

L'admission dans les parcours types des mentions de licence professionnelle en 60 crédits ECTS délivrées par l'université dépend, pour l'année universitaire 2025-2026, des capacités d'accueil en annexe.

Article 2. Modalités d'admission

Pour intégrer les parcours types des mentions de licence professionnelle en 60 crédits ECTS, les étudiants doivent justifier d'un nombre de crédits européens validés dans le cadre d'une formation de premier cycle de l'enseignement supérieur égal à 120 crédits ECTS.

L'intégration est prononcée par la présidente de l'université, sur proposition du responsable du parcours type de la mention de licence professionnelle concernée ou de la commission de validation d'acquis de la composante destinataire de la demande le cas échéant ; après examen du dossier du candidat, éventuellement assorti d'une présélection (entretien, probatoire).

Article 3. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces ci-après énoncées :

- un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure ;
- les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies ;
- le descriptif des expériences professionnelles et des acquis personnels permettant d'apprécier la nature des connaissances, compétences et aptitudes acquises, le cas échéant ;
- une copie de la pièce d'identité ;
- pour les étudiants étrangers, une attestation de niveau de langue français.

Selon les formations, il pourra également être demandé au candidat de fournir des pièces complémentaires, notamment :

- une lettre de motivation exposant le projet professionnel ;
- un curriculum vitae ;
- une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- une lettre de recommandation du ou des responsables de formation, et/ou de stage suivis par le candidat ;
- une lettre de demande de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation à une entreprise ;
- un questionnaire de positionnement.

Article 4. Calendrier de candidature

Les dates limites de dépôt des dossiers en vue d'une inscription, au titre de l'année universitaire 2025-2026, dans les parcours types des mentions de licence professionnelle en 60 ECTS, sont fixées par formation dans la délibération du Conseil d'administration « Calendriers de recrutement 2025-2026 » et, pour les candidats qui en relèvent, dans le calendrier national de la procédure de candidature sur *Etudes en France*.

Article 5. Exécution

Le directeur général des services est en charge de l'exécution de la présente délibération.

Article 6. Transmission au contrôle de légalité et publication

La présente délibération sera transmise à Madame la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités. Elle sera publiée sur le site internet de l'université.

Capacités hors-plateforme - rentrée 2025

FORMATIONS					CAPACITES			CALENDRIER eCandidat					
Site	Composante	Type dip.	Mention	Parcours	Capacités d'accueil rentrée 2025	Capacités d'accueil session n-1	Remarques	Date début dépôt des candidatures	Date de fin de dépôt des candidatures	Date de retour des dossiers	Date jury d'admission	Date publication	Date de confirmation
BESANCON	IUT BV	LP	Métiers du marketing opérationnel	Chef de projet Marketing et Communication	16	16							
VESOUL	IUT BV	LP	Logistique et transports internationaux	Distribution et transports internationaux (DTI)	24	24							
BELFORT	IUT NFC	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	28	28		17/03/2025	12/05/2025	12/05/2025	20/05/2025	21/05/2025	28/05/2025
MONTBELIARD	IUT NFC	LP	Métiers de la Santé : technologies	Dosimétrie et Radioprotection médicales	26	26		17/03/2025	12/05/2025	12/05/2025	20/05/2025	21/05/2025	28/05/2025
BESANCON	SANTE	LP	Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation	Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique (PROPHARCOS)	20	20		17/03/2025	16/05/2025	16/05/2025	MI MAI 2025	FIN MAI 2025	FIN MAI 2025
MOREZ	SANTE	LP	Optique professionnelle	Réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel	18	18		01/04/2025	05/05/2025	05/05/2025	MI MAI 2025	FIN MAI 2025	FIN MAI 2025
BESANCON	SJEPG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	30	30		03/03/2025	02/05/2025	02/05/2025		12/05/2025	19/05/2025
BESANCON	SJEPG	LP	Management et gestion des organisations	Administration et encadrement du service à la personne	20	20		16/04/2025	03/06/2025	03/06/2025	06/06/2025	11/06/2025	11/07/2025
BESANCON	SJEPG	LP	Mandataire judiciaire à la protection des majeurs	Activités juridiques: mandataire judiciaire à la protection des majeurs	25	25		03/03/2025	12/05/2025	12/05/2025		au fil de l'eau	5 jours
BESANCON	SLHS	LP	Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation	Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir	32	30		01/03/2025	15/06/2025	01/07/2025	01/07/2025	01/07/2025	10/07/2025
BESANCON	SLHS	LP	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	Métiers de l'exposition et technologies de l'information	15	15		01/03/2025	15/05/2025	15/05/2025	26/06/2025	27/06/2025	30/06/2025
BESANCON	ST	LP	Bio-industries et biotechnologies	Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire (MEDIAMOCE)	14	14							
LONS-LE-SAUNIER	ST	LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Gestion et traitement des déchets, économie circulaire (GTDEC)	20	20							
BESANCON	ST	LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels (MINA)	18	18							
BESANCON	ST	LP	Métiers de la qualité	Qualité, sécurité, environnement (QSE)	20	20							
BESANCON	ST	LP	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	Automatique et robotique industrielle pour l'assemblage (ARIA)	20	20							
BESANCON	UFR STAPS	LP	Intervention sociale : développement social et médiation par le sport		25	25							

TOTAL	371	369
--------------	------------	------------